

NOS CONDITIONS DE TRAVAIL NE SONT PAS NÉGOCIABLES !

Depuis des années, la DGFIP connaît des transformations de fond et de forme concernant nos missions et structures : restructurations incessantes, Nouveau Réseau de Proximité, fusions à tour de bras, fermetures de structures, création de méga-structures, dématérialisation à marche forcée...

Toutes ces évolutions ont des conséquences sur nos métiers, nos savoir-faire, notre service public de proximité. Peu à peu le sens de notre travail est interrogé et nos conditions de travail se dégradent.

Ces changements ne viennent pas de nulle part. Il s'agit des choix pris par les gouvernements successifs. Les suppressions massives d'emplois que la DGFIP connaît depuis sa création en 2008 viennent s'ajouter aux conséquences de ces changements continuels. Depuis 2010, ce sont 25 000 emplois qui ont été supprimés dans notre administration conduisant ainsi, entre autres, la DGFIP à adapter les services aux moyens et ressources dont elle dispose.

Pour 2023, les suppressions d'emplois continuent. Nous serons le seul ministère et en particulier la seule direction à perdre encore 850 emplois dans le Projet de Loi de Finances (PLF). Certes, ce chiffre est en deçà de ce que nous avons connu depuis des décennies mais pour Solidaires Finances Publiques, ce sont 850 suppressions d'emplois de trop qui conduiront à mettre encore plus en danger l'exercice d'un certain nombre de nos missions déjà bien mal en point. Par ailleurs, ces 850 nouvelles suppressions d'emplois conduiront aussi à détériorer encore plus les conditions de travail de l'ensemble des personnels.

Les représentantes et représentants de Solidaires Finances Publiques agissent quotidiennement par tous les moyens pour garantir à toutes et tous des conditions de travail décentes. Nous

en faisons un combat syndical central. Notre but est double : forcer l'administration à traiter des causes de la dégradation continue des conditions de travail et améliorer le quotidien des personnels. Pour Solidaires Finances Publiques agir sur les conditions de travail est un enjeu de société !

Quelques chiffres :

En 2020 nous sommes passés sous la barre des 100 000 agents et agentes : 99 275

En 2019 le nombre d'heures écrêtées étaient de 411 485 soit 256 ETP ; en 2020 : 494 069 heures soit 307 ETP . Les heures écrêtées sont des heures de travail effectuées par les agents et agentes en plus de leur régime d'heures initial et qui sont non rémunérées.

De 2016 à 2019, le nombre d'accidents de service et de maladies professionnelles est passé de 1 207 à 1 413 (soit une augmentation de 17%), le nombre de jours d'arrêt par accident de service et maladie pro est quant à lui passé de 49 à 57 jours.

Le nombre d'arrêts pour raison de santé par agents (COM, CLM, CLD, CGM) est passé de 16 jours à 18 jours (+ 12%).

Le nombre de temps partiels thérapeutiques est passé de 495 à 760 (soit + 54%)



LES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS : UN ÉLÉMENT CENTRAL DANS LA DÉTÉRIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL MAIS PAS SEULEMENT.

Au nom de l'exemplarité, notre direction et plus globalement notre ministère subissent depuis des années des coupes budgétaires injustifiables qui détériorent année après année les conditions de travail des personnels. Pire que cela l'administration n'utilise pas l'intégralité des crédits budgétaires alloués aux ressources en personnel et va encore plus loin que le législateur. La conséquence directe est une augmentation de la charge de travail, un travail dans l'urgence, un accroissement du stress, une perte de repères et de sens au travail...

Ces dégradations ont des conséquences sur la santé des personnels qui se traduisent par des arrêts de travail, un épuisement professionnel etc.

De plus en plus d'agentes et d'agents ont le sentiment de ne pas être écoutés, de ne pas être considérés, d'être débordés, de ne plus pouvoir faire face à leur charge de travail, de perdre leur motivation et leur intérêt dans leur travail. Il suffit de lire le dernier Observatoire Interne de 2022 dans lequel 48 % des agentes et agents ayant répondu au questionnaire indiquent que leur motivation diminue ; 59 % considèrent que la charge de travail augmente. Par ailleurs le stress est dû pour 48 % d'entre eux à la charge de travail et pour 44 % aux perspectives d'avenir.

Le manque criant d'effectifs n'est pas la seule raison de la détérioration des conditions de travail à la DGFiP. Les restructurations sans fin, l'organisation du travail, les objectifs, la dématérialisation, la concurrence entre les agentes et agents, les promotions internes devenues inexistantes ou presque, la mise en place des Lignes Directrices de Gestion (LDG)... sont aussi des éléments cruciaux dans la détérioration des conditions de travail. C'est ainsi que 62 % des personnels ayant répondu à l'observatoire interne 2022 indiquent ne pas être optimistes sur leur avenir professionnel, 56 % d'entre eux considèrent que les changements sont trop rapides et 63 % que la direction n'évolue pas dans le bon sens.

Comment faire un travail de qualité dans ces conditions ? Comment ne pas perdre le sens du travail ? Pour Solidaires Finances Publiques, il est indispen-

sable que les agentes et agents retrouvent la maîtrise de leur travail, et que soit endiguées la perte de sens et de qualité de leurs missions, collectivement et dans le respect de chacune et chacun. C'est pourquoi nous continuerons de nous battre contre les suppressions d'emplois, les restructurations, les fermetures de services. Il nous faut aussi donner collectivement la possibilité aux collègues de s'exprimer pour améliorer leur travail, dans son contenu et son organisation. C'est un axe important que portent les représentantes et représentants de Solidaires Finances Publiques.

NOS COLLECTIFS DE TRAVAIL, UN ENJEU CENTRAL BIEN MIS À MAL

La crise pandémique a permis la mise en œuvre généralisée du télétravail. Si fin 2019 cette modalité de travail concernait moins de 5 % des agents et agentes, c'est maintenant près d'un agent sur deux qui est concerné. Au-delà de nos revendications sur la mise à disposition d'un matériel qui permette de travailler dans de bonnes conditions (double écran, chaise ergonomique...) et sur une prime qui prenne véritablement en charge les frais générés par le travail à domicile, dans une période où le coût de l'énergie explose, Solidaires Finances Publiques a pointé l'enjeu majeur en matière des collectifs de travail. Le télétravail est un mode de travail qui n'est pas neutre sur les dynamiques de travail et sur la manière de coopérer au sein d'un service.

Dans ce contexte, une éventuelle mise en place de l'individualisation des rémunérations par la Direction Générale se traduirait fatalement par une concurrence entre collègues et risquerait de fragiliser encore un peu plus les services sous tension avec toutes les réformes en cours. En général, orienter son activité pour avoir une prime s'accompagne de la perte du sens de service public. Les activités sont mécaniquement orientées vers les tâches qui rapportent le plus de visibilité et qui remplissent le plus les objectifs permettant de valoriser le parcours professionnel et obtenir la dite prime. Peu de chance que cela soit dans l'intérêt général. Il suffit de voir l'effet dévastateur des indicateurs de performance. De plus, il y a fort à parier que leur attribution ne reposerait pas sur des critères objectifs mais bien plus sur des critères subjectifs voire relationnels. Pour parler de manière moins administrative, les rémunérations dites exceptionnelles risqueraient fort d'être attribuées à la tête du client.

Cela finirait d'achever le peu de collectif qui existe encore dans les services. Rien de pire que d'attiser la guerre du chacun pour soi avec des questions de pouvoir d'achat aussi prégnantes. Solidaires Finances Publiques combattra toute forme de rémunération au mérite.

Dans ce contexte de réduction de moyens, du faire toujours plus avec moins, la seule réponse de l'administration a été la dématérialisation à tout va de nos différentes missions. La numérisation, pseudo signe du progrès et de la modernité du service public, est devenue l'outil de communication préféré de notre direction. Cette numérisation à marche forcée de nos différentes missions s'est souvent faite sans l'association des personnels concernés. L'introduction de nouveaux logiciels se fait sans consultation des personnels. Le plus souvent les agentes et agents sont contraints de s'adapter à l'outil sans réelle prise en compte de leur activité réelle. L'administration profite de ces outils pour anticiper des gains supposés de productivité et fragiliser davantage des effectifs de moins en moins fournis.

Ces nouveaux outils viennent bien souvent segmenter les chaînes de travail, les isolant les unes des autres ôtant aux personnels toute vue d'ensemble, accentuant le sentiment de perte de sens au travail. Les agents et agentes s'en retrouvent réduits à de simple presse-bouton, « techniciens du clic ». La pression du chiffre, la massification des tâches empêchent de prendre le temps nécessaire pour faire un travail de qualité. L'adage du quoi qu'il en coûte dans les services se traduit par une automatisation des validations sans contrôle, encore une démonstration du quantitatif au détriment du qualitatif.

C'est ainsi que très souvent notre organisation produit un certain nombre de rapports que nous diffusons auprès des politiques, des concitoyens, concitoyennes pour dénoncer la communication faussement idyllique de notre administration. Ainsi avons nous publié cette année le Vrai rapport d'activité sur la DGFIP miroir de la vraie vie des services, des missions et de leurs modalités d'exercice et des conditions de travail des agents et agentes. Solidaires Finances Publiques réaffirme son attachement à une administration dont l'ensemble des missions et des personnels qui la servent, est au service de l'intérêt général comme le montrent notre bilan sur la loi du 23 octobre 2018 relative à la lutte contre la fraude fiscale, notre rapport sur le prélèvement à la source, notre bilan fiscal et social du quinquennat 2017-2022.

DES OUTILS ET DES INSTANCES POUR LA DÉFENSE ET L'AMÉLIORATION DE NOS CONDITIONS DE TRAVAIL

Au niveau de notre ministère se décide la politique en matière de santé, sécurité et conditions de travail qui se décline au sein de notre direction. Cette politique est emblématique de notre ministère. Elle s'articule autour d'un réseau d'acteurs de la prévention propre (23 Inspecteurs Santé et Sécurité au Travail, 53 secrétaires animateurs, animatrices, 126 Médecins du Travail, 12 assistants régionaux à la médecine de prévention, 25 infirmiers, 7 infirmiers en santé au travail, 6 secrétaires médicaux, 4 ergonomes), d'un budget de 15 millions d'euros discuté au niveau de chaque CHSCT départemental et d'une note d'orientation annuelle qui définit des enjeux, des axes de sensibilisation et des actions en matière de prévention, d'amélioration des conditions de travail.

Nous avons d'ailleurs obtenu que ce budget dédié aux actions en matière de santé sécurité et condition de travail, qui a permis entre autre l'approvisionnement de gel hydroalcooliques, des plexiglas pendant la crise Covid dans de nombreuses directions, soit reconduit dans les prochaines formations spécialisées (FS) en santé, sécurité et conditions de travail du Comité Social d'Administration (CSA). Solidaires Finances Publiques via sa fédération ministérielle Solidaires Finances défend aussi le maintien et le renforcement de cette politique pour que le quotidien des agentes et agents soit amélioré.

Au sein de notre réseau de militants et militantes CHSCT, demain FS, nous défendons la sécurité des agents et agentes et nous tentons de faire reconnaître toute atteinte du fait du travail et obtenir de l'administration la mise en œuvre de mesures de préventions primaires à l'ensemble des risques constatés sur les lieux de travail.





TA VOIX, NOTRE FORCE!

POURQUOI VOTER SOLIDAIRES FINANCES ET SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES ?

AUCUNE SUPPRESSION D'EMPLOI N'EST LÉGITIME

Les suppressions d'emplois qui, depuis 20 ans, n'ont cessé de s'empiler à chaque loi de Finances continuent d'impacter, non seulement l'exercice de nos missions de service public mais également les conditions de travail des agentes et des agents. La dégradation des collectifs de travail devenus plus en plus exsangues sur nombre de services pèse sur l'ensemble des personnels. C'est pourquoi Solidaires Finances Publiques ne dissocie jamais la lutte pour la défense des conditions de travail des agentes et des agents de la défense de nos missions, de nos structures et de nos emplois. Se rajoutent à cela: la numérisation à tous crins de notre administration, la vision seulement quantitative des objectifs assigné au travail, un travail du clic venant détériorer davantage l'intérêt des missions, des Intel ligences artificielles venant empiéter sur la technicité des agentes et agents. Les sujets sur lesquels se mobiliser sont multiples. Solidaires Finances Publiques les appréhende dans leur intégralité pour porter un revendicatif complet, incisif face à l'administration.

TECHNICIENS

Solidaires Finances Publiques a toujours fait de la défense des conditions de travail un axe fort de ses luttes syndicales. Présents et actifs dans la quasi intégralité des CHSCT directionnels, les militantes et les militants de notre organisation ont acquis la technicité et la connaissance fine de l'ensemble des dispositifs mobilisables au sein de l'instance. Du droit de retrait ou droit d'alerte, de la conduite d'enquêtes à la rédaction de délibérations, les moyens d'actions en instance permettent à nos équipes syndicales, à nos élus de Solidaires Finances Publiques d'instaurer un rapport de force face à l'administration. Solidaires Finances Publiques rappelle, avec la même détermination, la responsabilité qui pèse sur l'administration de garantir la sécurité des agentes et des agents au travail.

DÉTERMINÉS

Bien sûr la seule participation aux instances n'est jamais suffisante à elle seule pour faire infléchir les positions administratives. La lutte pour la défense des conditions de travail des personnels de la DGFIP est indissociable de la défense de nos missions, de nos structures et de nos emplois.

Solidaires Finances Publiques usera de tous les moyens pour faire reconnaître la dégradation des conditions de travail et leurs effets sur les conditions d'exercice des missions mais aussi sur la santé des personnels. L'administration en tant qu'employeur public a une obligation de sécurité de résultat. Elle doit évaluer les risques auxquelles sont exposés ses personnels et mettre tous les moyens possibles pour que tous les risques identifiés ne viennent pas atteindre leur intégrité physique ou mentale.

Tu retrouveras sur le site de notre organisation de nombreuses parutions en lien avec la défense des conditions de travail (la réforme nuit gravement, le développement du télétravail, de la téléformation...).

La fusion des prochaines instances n'obérera pas la mobilisation des équipes militantes, de vos futurs élus de Solidaires Finances Publiques. Au sein du Comité Social d'Administration (CSA), une formation spécialisée sera spécifiquement dédiée à la défense des conditions de travail des agentes et agents ainsi qu'à la sécurité et la santé au travail. A l'ensemble des échelons, Fonction Publique, Ministère et DGFIP, les équipes de Solidaires Fonction Publiques, Solidaires Finances et de Solidaires Finances Publiques se sont évertuées et s'évertuent encore à conserver au sein de cette nouvelle instance l'ensemble des prérogatives du CHSCT. Au delà du formalisme, Solidaires Finances Publiques investira tous les espaces possibles pour porter les conditions de travail des agentes et agents au cœur des préoccupations de notre administration.

Pour être représentés et défendus à tous les niveaux de décision, votez et faites voter Solidaires Finances Publiques et Solidaires Finances

TA VOIX, NOTRE FORCE!

